

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

•ΥΗΞΗΙΘ∶Π∶Ν∶V∶IIΞX∶I.VΞ∶ΘI.I

X.ΘV.ΠΞXIN∶H∶V.XC∶CC∶QIXΞXΞ∶X∶X∶

X.∶X∶∧∧.∶XIT∶∶NHΞΠΞIVX∶XN.∶ΞI

Université Mouloud Mammeri de Tizi-
Ouzou Faculté des Lettres et des
langues Département de français

جامعة مولود معمري – تيزي وزو
كلية الآداب واللغات



N° d'Ordre:

N° de série:

Mémoire en vue de l'obtention Du diplôme de master II

DOMAINE: Lettres et Langues Etrangères

FILIERE: Langue française

SPECIALITE: Littérature et Civilisation

Thème

Le statut de la femme dans l'interdite de Malika
Mokeddem

Présenté par:

M^{lle} Karima AIT MELLOULA

M^{lle} Anissa GUERBAS

Encadré par:

M. Hakim MAHMOUDI

Jury de soutenance:

Président: M. Mehdi HAMDY, MCB, UMMTO

Rapporteur: M. Hakim MAHMOUDI, MCA, UMMTO

Examinatrice: M^{me} Amina BENBOUREK, MCB, UMMTO

Promotion: 2019 / 2020

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

•ΥΗΞΗΙΘ∶ΗΓ∶V∶IIΞX∶I.VΞ∶ΘI.I

X.ΘV.ΠΞXINC∶H∶V.XCΗ∶CC∶QIXΞXΞ∶X∶X∶

X.∶X∶∧∧.∶XIT∶Θ∶VHΞΠΞIVX∶XH.∶ΞI

Université Mouloud Mammeri de Tizi-
Ouzou Faculté des Lettres et des
langues Département de français

جامعة مولود معمري – تيزي وزو
كلية الآداب واللغات



N° d'Ordre:

N° de série:

Mémoire en vue de l'obtention Du diplôme de master II

DOMAINE: Lettres et Langues Etrangères

FILIERE: Langue française

SPECIALITE: Littérature et Civilisation

Thème

Le statut de la femme dans l'interdite de Malika
Mokeddem

Présenté par:

M^{lle} Karima AIT MELLOULA

M^{lle} Anissa GUERBAS

Encadré par:

M. Hakim MAHMOUDI

Jury de soutenance:

Président: M. Mehdi HAMDY, MCB, UMMTO

Rapporteur: M. Hakim MAHMOUDI, MCA, UMMTO

Examinatrice: M^{me} Amina BENBOUREK, MCB, UMMTO

Promotion: 2019 / 2020



Remerciements

Nous exprimons tout d'abord notre reconnaissance à notre Directeur de recherché, Monsieur Mahmoudi Hakim. Nous le remercions pour ses efforts considérables qui nous ont permis de mener à bience modeste travail, pour ses précieux conseils de lecture, ainsi que pour sa disponobilité, sa patience et son enthousiasme.

Par ailleurs, nous voudrions exprimer notre gratitude aux membres du jury: Messieurs Hamdi Mehdi et madame Ben Bourek, pour avoir bien accepté de lire er d'examiner notre memoir, ainsi que pour les remarques qu'ils nous adressont lors de cette soutenance afin d'améliorer notre travail.

Enfin, une pensée pour tous ceux qui nous sont proches et qui nous ont apporté leur soutien lors de la realisation de ce travail.

Dédicaces

Il y a des moments dans la vie où l'émotion et les Intentions qu'on aime nous viennent immédiatement à l'esprit.

Je dédie ce modeste travail:

- A ma chère, affable, honorable, amiable: tu représentes pour moi le symbole de la bonté par excellence, la source de tendresse et l'exemple de dévouement qui n'a pas cessé de m'encourager et de prier pour moi.
- A mon père, aucune dédicace ne serait exprimer l'amour, l'estime, le dévouement et le respect que j'ai toujours eu pour toi.
 - A mes chers frères: Arezki, Lounes et Salah
 - A ma très chère soeur Sarah
 - A ma chère tante Malika
 - A ma chère Baya
 - A mon amie et binome Anissa et sa famille
 - A toute ma famille, amies et collègues.

KARIMA

Dédicaces

A ma famille, elle qui m'a doté d'une éducation digne, son amour a fait de moi
ce que je suis aujourd'hui:

A ma très chère mère

Quoi que je fasse ou je dise, je ne saurai point remercier comme il se doit.

Ton affection me couvre, ta bienveillance me guide.

Tu as toujours été à mes cotés pour me soutenir et m'encourager.

A la mémoire de mon très cher et adorable père

Ce travail est dédié à mon père, qui m'a toujours poussé et motive dans mes études. Ta présence à mes cotés à toujours été ma source de force pour affronter les différentes obstacles. J'espère que du monde qui est sien maintenant, tu apprécies cet humble geste comme preuve de reconnaissance de la part d'une fille qui a toujours prié pour le salut de ton ame. Puisse dieu le tout puissant, l'avoir en sainte miséricorde!

A mes adorables frères (Tahar, Hamid, Nadir et Karim) et soeurs (Tassadit et Massila) qui m'ont soutenu et encourager.

A ma belle soeur Farida

A mes adorables petits neveux (Nadir, Juba, Ilyés, Abderrehmane

A mon amie Karima et sa famille

A tous mes chers et adorables amies

ANISSA



Sommaire

Sommaire

Introduction	01
--------------------	----

CHAPITRE I : La femme enfermée

1-L'enfermement physique	04
2-L'enfermement mental.....	10

Chapitre II : La femme violentée

1-La violence sociétale	14
2- La violence patriarcale	18
3- la violence conjugale.....	21

Chapitre III : La femme révoltée

1- L'intrusion dans l'espace "masculin"	26
2- La prise de parole.....	29
3- La révolte collective.....	31

Conclusion générale	35
Bibliographie.....	39



Introduction Générale

Malgré les avancées réalisées, la situation de la femme reste préoccupante en Algérie. Ce qui pousse de nombreuses écrivaines à insérer des réflexions sur la condition féminine au cœur de leurs œuvres. C'est le cas des romancières comme Assia Djebar, Aïcha Lemsine, ainsi que des auteures plus récentes telles que Nassira Belloula, Maïssa Bey et Malika Mokaddem. Cette dernière, bien qu'elle réside en France, demeure attentive à cette question et elle le prouve à chaque publication. De *Les Hommes qui marchent* (1990) à *La désirante* (2011) en passant par *N'zid* (2001), elle ne cesse de réfléchir sur la condition faite aux femmes et de s'insurger contre les traditions qui freinent leur émancipation. Son roman *L'interdite*, publié en 1993 aux éditions de Grasset, ne déroge pas à cette constante préoccupation dans la mesure où il donne à lire la précarité de l'être féminin dans un pays en proie au diktat du patriarcat.

Intéressées par l'histoire de cette femme iconoclaste qui défie l'ordre établi, nous avons choisi cette œuvre comme corpus d'étude. C'est un roman qui s'impose pour quiconque voulant comprendre les souffrances et les malheurs des femmes dans une société otage de traditions rétrogrades et qu'aggrave une montée inquiétante de l'intégrisme. Cette œuvre se distingue par les nombreux « interdits » que l'auteure dénonce par le biais d'une héroïne qui les transgresse en bravant tout un système sclérosé et sclérosant pour « l'interdite ». En choisissant une fille, insoumise dès son jeune âge, puis rebelle dès son retour de France, l'écrivaine attire l'attention sur les entraves que le patriarcat dresse devant la femme pour que celle-ci demeure soumise au pouvoir de « ses hommes ». Comme elle invite, par le biais de Sultanat, la femme algérienne à prendre conscience de son asservissement et à lutter pour se libérer du joug du patriarcat.

A travers l'analyse de ce roman, nous nous proposons de mettre l'accent sur le statut de la femme dans la société du roman. Plus exactement, il s'agira de retracer l'évolution de la condition féminine dans ce roman en ayant comme exemple l'héroïne du statut de femme enfermée à celui de rebelle qui refuse la précarité dans laquelle on veut la maintenir. En ce sens, il est nécessaire d'examiner cette condition féminine que refuse l'héroïne au point de la conduire à la rébellion contre

L'ordre établi. Ainsi, il importe de chercher des éléments de réponses à des questions liées à cette précarité telles que : pourquoi ce titre d'interdite ? Qui est cette interdite ? Que lui refuse-t-on ? Au nom de quoi on lui interdit des choses ? Qui s'acharne sur ce personnage ? Ce sont là quelques questions parmi d'autres auxquelles il importe de répondre pour mieux cerner notre sujet.

Par ailleurs, pour traiter cette thématique, nous opterons pour une approche sociocritique là mieux indiquée, à notre sens, à ce genre de problématique qui renvoie à des faits sociaux préoccupants dans la société de référence. Cette méthode nous permettra de voir le rapport entre le sens engagé par le texte et la réalité sociale en question. Dans cette optique, nous pensons nous appuyer surtout sur quelques concepts forgés par cette discipline tels que ceux de « contexte », d'idéologie » et de « pouvoir ». Comme, nous ferons appel à quelques spécialistes du féminisme et de l'écriture féministe, à l'image de Simone de Beauvoir, Béatrice Didier et autres.

Enfin, pour mieux organiser cette étude, nous la scinderons en trois chapitres. Le premier, ayant pour titre : *la femme enfermée*, sera consacré à la thématique de l'enfermement pour vérifier la première hypothèse qui découle du titre même de notre corpus. En ce sens, cette partie servira à montrer les facettes de cette captivité que la narratrice énonce et dénonce. Le second chapitre, intitulé *la femme violentée*, vise à vérifier la seconde hypothèse de notre travail qui postule que la précarité du statut de la femme ne s'arrête pas au niveau de cette violence symbolique qui confine le gent féminin dans l'espace domestique, mais elle va au-delà, jusqu'à la violence physique. Enfin, pour clore ce travail, nous réserverons le dernier chapitre à *la femme révoltée* pour examiner le refus de l'héroïne pour ce statut qui considère la femme comme un être inférieur, à enfermer pour toujours et violenter chaque jour, au nom d'une prétendue suprématie masculine.



Chapitre I
La femme enfermée

Comme le suggère le titre de notre roman, la première question qui s'impose à tout lecteur de cette œuvre est celle relative à la thématique de l'enfermement. Qui dit l'interdite, dit l'exclue d'un espace donné. Attentives à cette question, nous nous proposons, dans ce premier chapitre, de cerner cette thématique que dénonce certainement la narratrice. Dans cette optique, il convient de chercher des éléments de réponses à des interrogations du genre : quelle est cette interdite et quels sens revêt cette interdiction ? D'où vient cette interdiction ? Pourquoi lui interdit-on l'accès à certains espaces ? Au nom de quoi on l'empêche de faire certaines choses ? Quelles répercussions ces interdictions causent-elles à la femme en question ? Ce sont-là quelques questions auxquelles nous tenterons de répondre pour explorer cette thématique telle qu'elle se trouve mise en récit dans notre corpus. Pour ce faire, nous diviserons ce chapitre en deux titres : l'enfermement physique et l'enfermement psychique.

1. L'enfermement physique

Traiter de l'enfermement physique dans ce roman de Malika Mokeddem revient d'abord à voir toutes les interprétations possibles du mot "interdit" qui s'y trouve disséminées. Répété à plusieurs reprises, ce vocable révèle l'étendue des interdictions qui touchent la femme dans la société du roman. Pour éclaircir cet aspect de l'œuvre, nous mettrons l'accent à ce niveau sur les limites que l'on signifie à la femme dans l'espace public. En ce sens, il est intéressant de s'interroger sur les raisons et enjeux de ces limitations qui réduisent la liberté féminine dans la société.

1.1 Rudesse des lieux

Dans la mesure où l'histoire se déroule dans le désert algérien, il est possible que l'enfermement spatial de la femme soit lié à la géographie des lieux. Autrement dit, c'est la rudesse de cet espace qui fait que la femme s'enferme à l'intérieur de la maison. D'ailleurs, dans l'imaginaire collectif algérien, la région désertique du pays est perçue comme une vaste prison où l'on punit les réfractaires à l'ordre établi. Cela est confirmé par la narratrice qui affirme: *«Les gens ne viennent ici que dans*

les prisons ou par mesure disciplinaire! Nous de sud, on est une punition, un cachot ou une poubelle pour tous les nababs du Tell. Ils ne nous envoient que la racaille du pays¹».

Cette idée de prison associée au désert suggère l'hostilité des lieux due à la chaleur élevée et à la rareté de la végétation. Vivre dans un tel espace, c'est donc se condamner à lutter perpétuellement contre un ennemi qui a pour nom le climat. Cela confirme aussi que l'espace ce n'est pas seulement cette «étendue indéfinie qui contient et entoure toute chose», mais il renvoie à un vécu comme le dit Bachelard: «*L'espace est la dimension du vécu, c'est l'appréhension des lieux où se déploie une expérience. L'espace, dans une œuvre, n'est pas la copie d'un espace strictement référentiel, mais la jonction de l'espace du monde et du créateur²».*

De là, nous comprenons que la description de l'espace dans une œuvre littéraire est chargée de sens. Quand la narratrice parle d'Ain Nekhla et du désert, elle en parle comme espace habité. Elle traduit l'expérience des gens qui y vivent comme dans le passage qui suit où elle évoque la chaleur des lieux durant l'été : «*ce brasier de l'été au désert ! Même les mouches en deviennent dingues*»³. Par ce propos, la narratrice laisse entendre que l'enfermement est lié à un espace difficilement habitable. C'est le climat qui renforce l'isolement des gens qui se confinent à l'intérieur des quelques Ksours éparpillés dans les rares oasis du Sahara.

En somme, bien que ce dernier soit immense, l'espace pour notre écrivaine est clos et limité. L'hostilité et l'oppression du dehors font que le déplacement est risqué. Cette immobilité est encore criarde chez les filles que climat et traditions empêchent de sortir à l'extérieur des maisons. Pour elle, la marginalisation est inévitable en raison de cette double hostilité, celle du climat et celle de la nuit saharienne.

¹ Malika Mokeddem, *L'Interdite*, Paris, Grasset, 1993, p.19

² Gaston Bachelard, *La Poétique de l'espace*, Paris, José Corti, 1946, p.181

³ Malika Mokeddem, *op. cit.*, p.38

C'est ce qu'observe Vincent: «*Le soir les avale toutes. Des murs de pierre ou de terre, des murs de peur et de censures les enterrent. Je désespère*»⁴. Ce témoignage est illustratif à plus d'un titre. Par son aspect poétique, il traduit l'idée de captivité des femmes qui se perpétue depuis des lustres en la renforçant par une allitération de la consonne liquide [r]. Il suggère l'idée d'une maison comme tombeau qui accueille la femme en attendant de rejoindre l'autre tombeau, le vrai. Il rejoint ainsi l'idée de Bourdieu à ce sujet:

La femme n'a que deux demeure, la maison et le tombeau. La maison est en effet le voile de son intimité et de celle qui préside à la gestion interne, fait le vœu de ne jamais en sortir quel que soit son tombeau, en attendant d'être définitivement entrée dans l'autre⁵.

De ce qui précède, nous déduisons que ce n'est pas seulement le climat qui conduit la femme à s'enfermer dans l'espace domestique; le danger a moult visages. La femme n'a pas seulement peur de la nuit et de la chaleur du désert; elle craint aussi des lois non écrites.

1.2 La sévérité des lois

Dès la première lecture, nous constatons que le titre du roman renvoie au statut de la femme dans l'espace public. Sa présence dans ce lieu est intolérable aux yeux d'une majorité des hommes. Ces derniers n'acceptent sa présence au côté de la gent masculine dans ce lieu en question. C'est ce que l'on lit dans le passage ci-dessous:

C'est le maire, me souffle Khaled.

Madame, tu ne peux pas venir! C'est interdit!

Salah me prend par le bras:

Interdit? Interdit par qui?

Elle ne peut pas venir! Allah, il ne veut pas!⁶

⁴Malika Mokeddem, *op.cit.*, p.97

⁵ Pierre Bourdieu, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Librairie Droz, 1972, p.45

⁶ Malika Mokeddem, *op. cit.*, p.25-26

En effet, dans ce passage, on signifie à Sultana, l'héroïne du roman qu'elle n'a pas le droit d'assister à l'enterrement. On lui explique qu'il s'agit d'un regroupement d'hommes, donc elle lui est interdit, en tant que femme, d'être présente parmi eux. En évoquant cette exclusion – que l'on attribue à Allah -, la narratrice dénonce une restriction, une atteinte à la liberté de la femme que l'on empêche d'assister à la mise en terre de la dépouille d'un être cher. La dernière phrase de l'extrait ci-dessus : «*Allah, il ne veut pas !*» renseigne sur le rejet, par la narratrice, de cette loi non écrite qui serait fondée sur le non agrément di

vin pour une telle action.

A travers cet exemple, l'auteure fait référence à l'enfermement idéologique fortement répandu en Algérie et s'accroît depuis la décennie noire. Elle attribue l'exclusion de la femme de l'espace public aux interdits islamiques qui limitent drastiquement la mobilité de la gent féminine. Ces restrictions ont fait que la femme intériorise, dès l'enfance, des représentations du dehors comme un lieu du danger, potentiellement hostile pour elle en tant que «*filles de bonne famille*». Elle accepte alors l'ordre patriarcal qui la somme de justifier sa présence inattendue dans l'espace public, à coups de menaces et de chantages affectifs. Si elle ose accéder aux espaces du dehors sans justification, elle paiera le prix, celui de la suspicion d'immoralité.

Quelques pages plus loin, l'auteure dénonce encore ces lois non écrites qui condamnent les femmes à rester murées dans l'espace domestique. Dès l'arrivée du soir, les rares femmes qui osent sortir se précipitent de se réfugier dans l'espace familial par peur du verdict des qu'en dira-ton. La loi implicite que les mâles convoquent au fil des générations est implacable. Les frères de Dalila ne dérogent pas à cette règle et rappelle souvent leur sœur à cet ordre établi : «*Tu ne sors pas ! Travaille avec ta mère ! Apporte-moi à boire ! Donne-moi mes chaussures ! Repasse mon pantalon ! Baisse les yeux quand je te parle... Ils crient et me donnent que des ordres. Parfois, ils me frappent⁷.*»

⁷ Malika Mokeddem, *op. cit.*, p.39

L'autorité masculine s'impose ainsi à la femme et l'oblige à admettre cette restriction spatiale. Le mâle incarne la morale et la loi au sein même de la maison et limite la liberté de la femme là où elle semblait être libre. Le pouvoir masculin s'exprime ici par cette série d'impératifs qui transforme la relation frère-sœur en relation maître-serviteur. La femme n'a qu'à accepter cette réalité indiscutable, cette hiérarchie sexuelle qui place l'homme au sommet. Elle se retrouve forcée à reconnaître la suprématie du masculin comme le dit Simone De Beauvoir :

La femme elle-même reconnaît que l'univers dans son ensemble est masculin, ce sont les hommes qui l'ont façonné, régi, et qui encore aujourd'hui le dominant, quant à elle, elle ne s'en considère pas

Comme responsable ; il est entendu qu'elle est inférieure, dépendante ; elle n'a pas appris les leçons de la violence, elle n'a jamais émergé comme un sujet en face des autres membres de la collectivité ; enfermée dans sa chair, dans sa demeure, elle se saisit comme passive en face de ces dieux à face humaine qui définissent fins et valeurs.⁸

A la lumière de cette assertion, nous pouvons dire que la précarité de la condition féminine, que synthétise ce double enfermement, est due en partie à l'inconscience de la femme de son statut d'être marginalisée. En admettant et en soumettant à ces lois non écrites, elle laisse se perpétuer toute une hiérarchie sociale, fondée sur la différence entre les sexes. C'est cette dictature du masculin excluant la femme, plus comme genre que sexe, qui focalise l'attention de théoriciennes de la *gender theory* comme Ann Oakley ou Judith Butler.

En analysant cette division entre le féminin et le masculin, Pierre Bourdieu affirme qu'il s'agit là d'une réalité objective dans la mesure où cette dichotomie « (...) est perçue à la fois, à l'état objectif dans les choses, dans le corps et dans le monde social »⁹. Pour ce sociologue, il suffit d'observer la société pour se convaincre de cette hiérarchie sexuelle qui apparaît comme chose normale et naturelle. C'est ainsi qu'elle apparaît pour les protagonistes de notre corpus. Ils pensent que la femme

⁸ Simone De Beauvoir, *Le deuxième sexe (Tome II)*, Paris, Gallimard, 1949, p.478

⁹ Pierre Bourdieu, *La Domination masculine*, Paris, Seuil, 1998, p.21

doit se soumettre au pouvoir du mâle et que sa place se limite à l'espace domestique et plus particulièrement à la cuisine.

Dans ce corpus, nombreux sont les exemples qui témoignent de ces lois qui «interdisent» à la femme de se mouvoir librement dans l'espace public. Ils concourent à signifier à la femme que le seul lieu où elle est acceptée, c'est la maison. En dehors de cet espace, sa présence devient préoccupante, voire dérangeante. S'il arrive qu'on fasse appel à elle dans l'espace public, c'est pour accomplir des tâches que l'homme fuit pour toujours:

On a toujours appris aux femmes que la rue n'était pas leur territoire, qu'elles n'avaient à s'occuper que de leur intérieur et voilà qu'un nombre, chaque jour grandissant, d'entre elles doivent, la serpillière à la main, asservies à des arrogances démultipliées, affronter les ordures de toutes les administrations, de toutes les institutions et des lois qui les injurient.¹⁰

Ce passage montre à la fois l'exploitation de la femme, à qui on réserve les tâches les plus ingrates et dévalorisantes dans les institutions et administrations publiques, et la précarité de sa condition, obligée qu'elle est par son statut - de veuve ou de répudiée - à accepter d'accomplir ce genre de travaux pour subvenir aux besoins de sa famille. Il confirme aussi cette prétendue suprématie du mâle qui se perpétue par le silence complice des femmes et qui n'admet aucune remise en cause.

En ce sens, pour maintenir cet ordre établi, l'homme ne rate aucune occasion pour intimider toute femme évoluant à contre courant de cet ordre. La réaction du chauffeur de taxi emmenant l'héroïne vers son village natal participe de cette volonté et illustre le diktat du mâle à l'encontre de la liberté féminine: «*La fille de personne, qui ne vas chez personne! Tu me la joues ou quoi? Puisque tu refuses de parler, tu n'as qu'à porter le voile*»¹¹.

¹⁰ Malika Mokeddem, *op. cit.*, p.171

¹¹ *ibid.*, p.18

La proposition du chauffeur de taxi est dénuée de toute logique; on ne comprend guère comment il associe le refus de parole de Sultana à la nécessité, pour celle-ci, de porter un voile. Il n'y a aucun lien entre les deux. La seule logique qui prévaut chez ces hommes est celle qui stipule que cette femme est un danger pour l'ordre établi au village. Par sa liberté de mouvement et de pensées, elle risque de

«contaminer» les femmes d'Ain Nekhla, pensent-ils. D'où l'urgence de la neutraliser et de la mettre hors état de nuire.

De ce qui précède, nous pouvons déduire que la femme à Ain Nekhla ne peut pas être là où elle veut et faire ce qu'elle veut quand et où elle veut. Elle est toujours sous l'autorité d'un homme qui décide à sa place de ce qu'elle doit faire. La seule chose qui lui reste, c'est d'obéir aux ordres des hommes de la famille comme l'explique la mère de Dalila: « *Le seul bien qu'une fille doit avoir dans la tête, c'est l'obéissance à ses parents et leur bénédiction* »¹². Ces hommes ne ratent pas l'occasion de signifier à la fille ce qu'elle doit faire comme le montre cet aveu de la petite Dalila : « *des fois, ils me disent : « toi, tu iras jamais à la versité ! On te laissera pas faire comme Samia* ». Ayant perdu le contrôle sur la vie de Samia, ils ne veulent pas voir la petite fille suivre le chemin de sa sœur aînée. Ils anticipent pour faire obstacle à l'émancipation de cette fille.

2. L'enfermement mental

Par ailleurs, bien qu'il ne soit pas explicite, l'enfermement mental est souvent la suite logique de la captivité physique dont souffrent, nous l'avons vu, les femmes d'Ain Nekhla. A force d'être passive, comme le dit Simone De Beauvoir, la femme finit par intérioriser tous les interdits qui tuent en elle toute velléité d'émancipation. Sa pensée se retrouve polluée par des croyances limitant son agir et sa liberté. Elle vit alors dans la peur de mal faire et la crainte d'avoir une image négative aux yeux de son entourage. En tant que « fille de bonne famille, se dirait-

¹² Malika Mokeddem, *op.cit.*, p.40

elle, je dois préserver ma réputation et celle des miens en respectant ces lois patriarcales».

Cet enfermement mental est la conséquence de l'isolement spatial que les lois patriarcales imposent à la femme. Ces lois limitent la présence féminine au seul espace familial. Ainsi, toute présence en dehors de ce dernier constitue une violation des us et coutumes. En vivant recluses dans le domicile familial, la femme souffre psychologiquement de cette restriction qui la condamne à se soumettre continuellement aux lois. Cela devient une évidence, pour elle, de ne pas s'aventurer dans l'espace public qu'elle voit comme exclusivement masculin. C'est ce que montre cette réplique d'une fille à Sultana : « *Où tu te crois, toi ? Moi, j'ai pas le droit d'aller au cinéma* »¹³. Ce propos illustre l'acceptation par cette fille – qui n'a pas encore atteint ses dix ans - de sa condition d'interdite au cinéma sans remettre en cause les fondements d'une telle exclusion.

Ce passage révèle l'impact des traditions sur la mentalité des femmes. Encore petite fille, Dalila est persuadée qu'elle ne peut pas aller au cinéma puisqu'elle est une femme. Elle a déjà intériorisé l'idée que la femme est interdite de cinéma, c'est un espace réservé uniquement aux hommes. Cet impact sur l'esprit de la petite Dalila vient de son entourage et de l'école qu'elle fréquente. Les injonctions des enseignants et enseignantes accentuent l'auto-enfermement des fillettes. C'est ce que l'auteure suggère, par la voix de cette petite fille qui avoue : « *Tu sais ce qu'elle m'a dit dès qu'elle m'a vue ? Allez, enlève-moi ce collier et ce bracelet ! Donne les-moi ! Et je veux te voir avec des manches longues, cet après-midi* »¹⁴. Cela prouve que même l'enseignante, censée être instruite et émancipée, souffre de l'enfermement mental et veut le voir reproduit chez son élève. Par cette injonction, elle participe à la perpétuation du patriarcat qui exclut la femme de l'espace public en tant que corps dérangeant qu'il faut obligatoirement voiler. En somme, elle éduque la fille pour qu'elle devienne femme soumise au pouvoir de l'homme.

¹³Malika Mokeddem, *op. cit.*, p.78

¹⁴*ibid.*, p.98

L'auteure laisse entendre par-là que l'école est une arme à double tranchant: soit elle participe à l'éveil des femmes sur leur condition de subalterne, soit, au contraire, elle les enfonce en aggravant leur aliénation. Nous retrouvons ici ses convictions d'écrivaine qui est persuadée que l'école est le premier lieu d'apprentissage et de construction d'une personnalité forte et combattante, la seule capable d'agir et de changer la situation délicate de la femme algérienne. Evoquant ce sujet dans une interview, l'auteure avoue : *«Aînée d'une nombreuse fratrie, j'ai très tôt pris conscience de la préférence de mes parents (...) pour les garçons. Secrètement, cette injustice me mortifiait, me minait. J'étais vouée au sort de toute aînée : devenir un modèle de soumission. L'école m'a ouvert une échappée, jusqu'alors insoupçonnée, dans l'impasse de cette fatalité.»*¹⁵

¹⁵ Christiane Chaulet-Achour, *Noûn, Algérienne dans l'écriture*, Paris, Séguier, 1999, p.174



Chapitre II
La femme violentée

Après avoir examiné la question de l'enfermement qui précarise le statut de la femme et que l'écrivaine dénonce par le biais de sa narratrice, il importe d'étudier, à présent, une autre source de la précarité chez la femme, à savoir la violence sous toutes ses formes. Dans cette perspective, il s'agit de répondre à la question relative aux formes de violence touchant l'héroïne qui défie l'ordre masculin établi en transgressant les lois patriarcales en vigueur. Les adeptes de cet ordre ne vont pas la laisser faire, ils réagiront certainement pour rétablir l'ordre «menacé» par les agissements de cette femme. Ainsi, pour cerner ces violences qui sont dirigées contre cette dernière, nous examinerons, tour à tour, la violence sociale, patriarcale et intégriste.

I. La violence sociétale

Dès son retour à Ain Nekhla, la narratrice subit les foudres d'une population qui voit mal son statut de femme libre et émancipée. Dans son témoignage, l'héroïne met l'accent sur l'hostilité des gens qui demeurent opposés à l'émancipation féminine. Plusieurs événements dans le récit confirment ce rejet viscéral de Sultana en tant qu'incarnation de la femme libre. L'attitude violente des enfants, des femmes et du maire à son égard prouve l'absence de tolérance à Ain Nekhla en tant que lieu symbolisant l'Algérie profonde.

Ainsi, comme pour illustrer l'hostilité malade de la société où elle revient après quinze ans d'exil, la narratrice souligne l'accueil insultant des enfants du village. Symbole de l'innocence, ces derniers se trouvent malheureusement contaminés par les pratiques mal saines à l'égard des femmes émancipées. Ayant subi leurs infamies, la narratrice raconte :

Un des enfants me lance, avant de lâcher prise :

- Putain!

Je sursaute, «putain !» Plus que l'image navrante de la rue, plus que la vue du désert, ce mot plante en moi l'Algérie comme un couteau, Putain ! Combien de fois, lors de mon adolescence, encore vierge et déjà blessée¹.

Ce passage illustre la profonde blessure morale que ressent l'héroïne. Celle-ci est traumatisée par cette violence émanant d'êtres censés être inoffensifs. L'hostilité affichée et exprimée par cette catégorie sociale dénote l'ampleur des dégâts. Cela conduit la narratrice à comparer tout le pays à un couteau lui infligeant une implacable blessure. Elle se trouve profondément touchée : elle aurait accepté la violence du sous-développement mais jamais la violence des enfants, censés incarner l'innocence.

Toutefois, cela n'est pas nouveau à Ain Nekhla, la violence sociale est endémique, elle est le fait des garçons qui s'acharnent sur les animaux et les femmes. Pour illustrer cela, la narratrice plonge dans ses souvenirs :

Je n'ai pas oublié, que dès leur jeune âge, l'autre sexe est déjà un fantôme dans leurs envies, une menace confuse.

Je n'ai pas oublié qu'ils rouent de coups les chiens, qu'ils jettent la pierre et l'injure aux filles et aux femmes qui passent².

Dans un autre passage, la narratrice témoigne de cette violence sociale qui se manifeste à travers une violence verbale dont les auteurs sont, paradoxalement, des enfants. Par l'entremise de ce personnage, l'auteure dénonce cette insidieuse violence qui affecte lourdement le moral de l'individu offensé. Cette violence est celle *«exprimée par des mots, des propos, des cris qui sont insultants, blessants, infériorisant et/ou dégradants, qui affectent la personne ou les groupes qui les subissent et qui peuvent porter atteinte à leur intégrité psychologique»*³. Ayant été victime d'une telle violence, l'héroïne raconte:

Des marmots, quelques-uns viennent aussitôt s'agglutiner autour du taxi :

- Madame ! Madame ! Madame ! Madame !

¹ Malika Mokeddem, *op. cit.*, p.16

² *Ibid.*, p.16

³ Sans nom, «Violence», [en ligne], consulté le 18/01/2021 ; url:/www.graindepaix.org

- Longue tirade d'onomatopées à consonance française desquelles émergent, ici et là, quelques rares mots identifiables en algérien et en français : « je t'aime...nique...zebbi...», accompagnés de gestes on ne peut plus suggestifs»⁴.

En injuriant la narratrice qui ne porte pas le voile, ces enfants prouvent, à leur corps défendant, le degré du mal qui ronge la société. Lorsque des enfants sont capables de telles violences que dire alors des adultes. La narratrice semble dire que la violence qui a plongé tout un pays dans le feu et le sang n'est pas étrangère à cette société, elle est nourrie au quotidien par les frustrations et les contradictions sociales.

Ainsi, comme pour dire que cette violence sociale est endémique à Ain Nekhla, la narratrice revient sur une scène qui remonte à son enfance, lorsqu'elle venait de perdre ses parents et sa petite sœur. Dans cet extrait en question, elle raconte les agressions verbales qui tombaient impitoyablement sur elle.

Mais non ! Ils ont d'abord dit : «maudite fille de putain, maudite fille des maudits». Cependant, je me suis vite rendu compte de la puissante protection dont me couvrait ma prétendue damnation. Longtemps, le mot

«maudite» m'a préservée des jets de pierres et autres agressions qu'aurait pu me valoir celui de «putain»⁵.

Ce passage témoigne de la haine viscérale chez les voisins de la narratrice que l'on accuse à tort d'être une porte malheur pour sa propre famille. Tout le village s'acharne contre elle et l'insulte pour une prétendue malédiction dont elle serait l'origine selon les croyances archaïques de ces gens-là. C'est une preuve de la violence sociale qui prévaut dans ce village au point où l'on n'épargne même pas une petite fille qui vient de perdre, de surcroît, des êtres chers.

Des années plus tard, quand la narratrice revient au bercail, elle n'est guère la bienvenue. Elle est accueillie, nous l'avons plus haut, par les insultes et les injures des bambins. C'était un avant-goût de ce qu'elle va entendre des adultes du village.

⁴ Malika Mokeddem, *op. cit.*, p.16

⁵*Ibid.*, p.158

Vue comme menace pour l'ordre moral établi, on lui intime l'ordre de quitter les lieux : «*On veut plus que tu restes chez nous ! Ain Nekhla, c'est pas un bordel ! Toi ? Tu couches même avec les étrangers ! Deux hommes en même temps ! On te connaît ! Tu es toujours un danger pour les filles, un péché dans le village*⁶».

Sous prétexte de constituer une menace pour la sérénité des habitants, le maire de Ain Nekhla demande à Sultana de quitter le village. Se voyant comme gardien du temple moral, cet édile islamiste s'arroge le droit de chasser une citoyenne de sa terre natale. Pour se justifier, il l'accuse d'être une femme de mœurs légères qui couchent même avec des étrangers.

Par ailleurs, comme pour suggérer les sources de cette hostilité envers la femme, l'auteure évoque le rôle de l'école qui, au lieu d'éduquer les enfants au respect de l'autre, elle attise leur haine du féminin. Cette influence négative de l'école sur l'éducation sociale se remarque dans les dires de la petite Dalila qui avoue à Vincent ce qui suit :

Quelles sont ces menaces que t'inflige l'école ?

- Ces bêtises du hadith qui veut te faire vivre comme elles vivaient les femmes et la fille de Mohamed, le prophète.
- Combien y a eu de Mohamed depuis celui-là ? Mais si tu refuses de suivre ce chemin, on te promet tous les enfers. Les maîtres d'école sont si contents de dire comment on te fera déchirer en deux en t'attachant à deux chevaux⁷.

A travers cet exemple, l'écrivaine dénonce, par la voix de la petite fille, les méfaits de l'endoctrinement religieux sur l'esprit des petites écolières. Au lieu d'éveiller en elles la créativité et l'esprit critique, on les terrorise par ces histoires de châtiments dans l'au-delà pour toute femme n'obéissant pas aux volontés des mâles. Pour notre romancière, le milieu scolaire participe à la marginalisation de la femme puisqu'on lui apprend à se voir inférieur à l'homme et à lui obéir en toute circonstance. Apprendre à la fille comment devenir une femme soumise à l'homme

⁶Malika Mokeddem, *op cit.*, p.165

⁷*ibid.*, p.96

semble être la finalité de l'éducation islamique que l'auteure dénonce à travers le passage cité.

Pour cette dernière, la discrimination des femmes commence dès les premières années de l'école. C'est ce que l'on comprend de la suite du témoignage de la petite Dalila. Répondant aux interrogations de Vincent, elle ajoute :

Hum, je vois. Mais tu lis tout de même autre chose à l'école, non ?

La lecture de l'école, c'est toujours l'histoire d'une petite fille sage et qui aide bien sa maman alors que son frère, lui, joue dehors. C'est tout ce que je veux pas être, c'est tout ce que je veux pas faire.⁸

Par la voix de cette fille, la romancière attire l'attention une discrimination inscrite au cœur même des manuels scolaires. Pour celle-ci, contrairement au garçon qui peut jouer à sa guise dehors, la fille doit apprendre dès son enfance à être une future femme au foyer, une bonne cuisinière pour satisfaire les goûts de son mari.

En somme, il ressort de ce qui précède que la violence sociale est profondément enracinée dans le pays. Son exercice par les enfants censés incarnés l'innocence est la meilleure preuve de la gravité de ce fléau. Pour l'auteure, l'école n'est pas étrangère à cette situation dans la mesure où elle contribue à la discrimination à l'égard des femmes que l'on prépare dès l'enfance à être soumises et à se taire devant toutes les formes de violences qu'elles subissent.

2.La violence patriarcale

L'une des formes de violence dont souffre la narratrice est la violence patriarcale. Celle-ci, comme extériorisation brutale de la domination masculine,

⁸Malika Mokeddem, *op. cit.*, pp.96-97

s'abat sur la femme et lui cause souffrance et humiliation. Elle se manifeste à travers les reproches, les invectives, les insultes et autres mots blessants. De nombreux exemples dans notre corpus illustrent cette violence patriarcale à l'égard de la femme. Ils soulignent les agissements des mâles de la famille pour asseoir leur pouvoir sur les femmes du foyer, à l'image de Samia dont parle Dalila.

Dans son échange avec Vincent, celle-ci témoigne de la violence psychologique que subit cette fille dans la maison familiale de la part de ses frères et même de sa propre mère. Ces derniers, par leurs ordres, exercent une domination sur Samia, ce qui lui engendrerait des conséquences néfastes. Les frères, au lieu de protéger leur sœur, ils la maltraitent. Quant à la mère, elle cherche à reproduire les mêmes erreurs commises par sa propre mère en participant, sciemment ou non, à la perpétuation du pouvoir patriarcal. En menaçant sa fille par ces mots : *«obéis à tes frères, sinon tu n'es pas ma fille ! »*⁹, elle reproduit le même schéma qu'elle-même a suivi et inculque à sa fille la résignation et la soumission à l'ordre patriarcal.

Ce rôle négatif de la mère nous fait penser à l'intéressant ouvrage de Camille Lacoste Du Jardin où l'ethnologue explique les causes de la force du modèle patriarcal dans les sociétés du Maghreb. Dans son étude, elle conclut au rôle capital que jouent les femmes âgées dans l'assujettissement des femmes aux hommes :

*«Dans une société patrilignagère et patriarcale, de domination affirmée des hommes sur les femmes, une catégorie de femmes, les mères de garçons, avaient pu jouer le rôle de grandes prêtresses de cette domination des hommes et de l'oppression des femmes»*¹⁰.

Dans un autre passage du corpus, la narratrice suggère que la vie d'une femme à Ain Nekhla est un enfer en raison, certes de la dureté du climat, mais aussi des lois inspirées de la religion musulmane et des coutumes que les femmes perpétuent contre elles-mêmes. L'ordre patriarcal veut que la femme renonce à son identité

⁹ Malika Mokeddem, *op. cit.*, p.39

¹⁰ Camille Lacoste Du Jardin, *Des mères contre les femmes, maternité et patriarcat au Maghreb*, Paris, La découverte, 1989, p.15

individuelle pour sauvegarder l'identité collective traditionnelle : «*Elle dit qu'avec tout ce qui est interdit par le désert, par Allah, par les coutumes de nos mères, toutes les faims, toutes les soifs, les yeux ont la misère concentrée, tout l'enfer dans la pupille. Elle dit qu'à cause de cet enfer, les yeux sont brûlants et brûlés*¹¹».

Ainsi, il ressort de ce texte que la femme, à Ain Nekhla, est triplement victime ; elle subit les affres de la violence symbolique par le seul fait d'être femme dans une société patriarcale. Dans cette société archaïque, l'homme s'arroge le droit de créer des lois et les infliger à la femme pour que celle-ci soit toujours soumise à sa domination. Ils promulguent ces lois pour assouvir leurs multiples désirs sans se soucier des préjudices qu'ils causent au moral des femmes.

Ainsi, paradoxalement, dans cette société les interdits ne pèsent que sur la femme. L'homme, lui, se permet tout, y compris de transgresser les lois tirées de la religion. Il suffit de sauver les apparences, l'illicite est permis :

- Es-tu homosexuel?
- Je suis musulman !
- Attention au sida ! demande à tes partenaires de mettre des préservatifs.
- Je suis croyant. Je suis musulman !
- La religiosité ne préserve pas des maladies. La foi n'est pas un vaccin.
- Il n'y a qu'une morale qui vaille pour moi : celle de Mohamed.
- Qui parle de morale ? Il s'agit de prévention¹².

Cet exemple illustre les contradictions du système patriarcal. Au moment où il prive la femme de sa liberté, il permet à l'homme de justifier l'injustifiable. La narratrice attire ici l'attention surtout sur le mépris de la science. Pour ces hommes de Ain Nekhla, il suffit de se dire musulman pour se prémunir contre tout soupçon, contre toute maladie.

Par ailleurs, il arrive que cette violence contre les femmes dépasse les limites du pardonnable pour atteindre l'inacceptable. En effet, la romancière dénonce, par le

¹¹ Malika Mokeddem, *op. cit.*, p.97

¹² *ibid*, p.134

biais de la narratrice, la violence physique que le patriarcat fait subir à la gent féminine. C'est le cas de ce passage où il est question d'inceste et de ses affres sur la victime.

La jeune fille a été engrossée par son frère. Problème de promiscuité, entre autres. Ils sont treize frères et sœurs à vivre avec leur mère dans un deux pièces. Leur père est mort il y a quelques années. Lorsque la mère s'est rendu compte de la grossesse de sa fille, elle l'a emmenée dans le nord du pays. Elles sont revenues après l'accouchement, seules. On murmure que la mère aurait tué le bébé de sa fille. Depuis, la jeune fille est devenue muette et la mère est raide, tremble et bégaie. Un malheur sans remède !¹³

Ce passage synthétise les violences subies par la femme dans un système patriarcal. Dans cette histoire, le frère coupable d'inceste n'est guère inquiété, protégé qu'il est par les traditions. Ce sont les femmes qui payent les fâcheuses conséquences de son odieux acte. La mère bégaie et perd sa quiétude psychologique en se débarrassant du fruit de cette honte pour préserver l'honneur familial souillé par son propre fils. Quant à la fille, elle est doublement victime. Elle subit d'abord la violence sexuelle de ce frère incestueux, puis, elle endure une autre peine, celle de la perte de sa voix en raison du crime commis par sa propre mère qui a tué son propre enfant, le bébé issu de l'inceste.

3. La violence conjugale:

Pour clore ce tableau des violences faites aux femmes dans cette fiction, il importe d'évoquer la violence conjugale. En effet, de nombreux passages font références aux diverses atteintes à l'intégrité morale et/ou physique de la femme. Ces exemples concourent à dire que souvent la relation conjugale est vécue selon un rapport de force. Le couple, selon cette fiction, signifie obligation et sacrifice pour la femme et des droits pour l'époux. Ce dernier s'arroge le droit de martyriser son épouse, voire de la répudier si elle ne lui enfante pas des garçons : «Les femmes sont martyrisées et jetées à la rue parce qu'elles n'enfantent que des filles»¹⁴. En

¹³Malika Mokeddem., pp. 136-137

¹⁴ibid., p.165

somme, cette relation se décline toujours sous un rapport de domination, un lien entre dominant et une dominée.

Deux extraits illustrent davantage cette domination du masculin sur le féminin. Ils donnent une idée précise sur la violation des droits des épouses d'avoir un traitement respectueux de la part de leurs conjoints. L'analyse de ces exemples fait ressortir une double violence –symbolique et physique - qui touche la femme en tant qu'épouse.

Le premier exemple renvoie à une violence morale exercée par un mari dévalorisant son épouse qu'elle voit comme simple objet à son service. Il y est question en fait d'un mari qui va jusqu'à changer de prénom pour sa femme sans prendre le soin de l'informer. N'appréciant peut être pas son prénom, il décide, à sa guise, de la prénommer autrement : *«je revois cette femme. Elle s'appelait Emna. Un beau jour, son mari dicta, papier officiel en main, que dorénavant elle se prénommerait Sarah. Ce prénom étranger me restera étranger»*¹⁵. Cet agissement constitue une violence morale à l'encontre de l'épouse, un acte qui pourrait avoir des répercussions négatives sur le devenir de cette femme. Elle se sentira, comme le dit la narratrice, étrangère à cette nouvelle identité et vivra cela comme un déni d'être, un refus de tout un passé vécu.

Ce déni d'être signifié à l'épouse se constate aussi dans la famille de Dalila. La mère de cette petite fille subit le diktat du mari qui l'empêche même de pleurer sa fille aînée ou d'évoquer son nom. Dominée par son homme, cette mère n'a qu'à obéir en silence selon ce témoigne : *«Des fois, ma mère, elle pleure et elle cache ses larmes. Si mon père voit ses larmes, il crie et dit qu'il veut plus qu'on lui parle de Samia»*¹⁶. C'est une condamnation au silence, à une mort sociale. La mère se voit obligée de réprimer ses propres désirs et sentiments maternels à l'égard de sa propre fille que le patriarcat veut bannir en raison d'une transgression de cet ordre établi.

¹⁵ Malika Mokeddem, *op. cit.*, p.88

¹⁶*Ibid.*, p.40

Sans qu'elle soit atteinte dans son intégrité physique, l'épouse est victime ici de ce que Bourdieu qualifie de violence symbolique. Celle-ci est fréquente dans une société à dominance masculine, une société où le mâle exerce une autorité totale sur la femme :

Même si la violence physique, la contrainte, la coercition et l'intimidation sont loin d'être négligeables dans les interactions entre femmes et hommes, on aurait du mal à expliquer la puissance sociale de la domination masculine

– et même les actes de violence physique contre les femmes dans la vie quotidienne – sans recourir à la violence symbolique, cette violence qui n'est pas perçue en telle parce qu'elle n'est rien d'autre que l'application d'un ordre social, d'une vision du monde enracinée dans l'habitus de la dominée et du dominant¹⁷.

En effet, bien qu'elle soit latente, il s'agit néanmoins d'une violence qui cause des souffrances certaines sur la femme. L'exemple précédent suggère l'étendue du malheur qu'endure la mère privée même de pleurer sa fille exilée. Si cette forme de violence est peu dénoncée dans ce récit, c'est que, dans la société de référence, elle est presque banalisée par l'habitus qui fait qu'elle se reproduit, de génération en génération, et se perpétue au fil du temps.

L'autre exemple évoqué par la narratrice renvoie à la violence physique au sein du couple. Il s'agit au juste d'une scène tragique dans la mesure où la brutalité du mari va conduire à la mort «accidentelle» de l'épouse. Décrivant en détail, la dernière dispute conjugale, la narratrice suggère la mort absurde de sa propre mère, victime de tout un système qui fait d'elle une coupable (de trahison) en puissance :

- Elle s'est retournée vers lui excédée :
- Qu'est-ce qu'on t'a encore raconté ?
- Ne comprends-tu pas qu'ils essaient de t'empoisonner la vie ? Avec quel voisin j'étais cette fois ?
- Il s'est jeté sur elle. Ils se sont battus. Coups de poing, griffes, vociférations... tout à coup, ma mère est tombée, la tête sur la meule en pierre. Elle ne bougeait plus. Il s'est abattu sur elle :

¹⁷ Pierre Bourdieu, *La Domination masculine*, Paris, Seuil, 1988, p.98

Aicha ! Aicha ! Aicha !¹⁸

A travers ce passage, la narratrice attire l'attention sur les conséquences négatives de la violence conjugale. Guidé par une colère attisée par la rumeur, le mari précipite la mort de sa femme et s'enfuit. Il détruit toute une famille en se laissant conduire par les dires des voisins. Cette tragique scène, qui fait de l'héroïne une victime précoce, illustre la précarité de la condition féminine contre laquelle s'élève la narratrice qui défie l'ordre établi pour améliorer son propre sort de femme, vouée à être une «éternelle mineure».

¹⁸ Malika Mokeddem, *op. cit.*, p.156



Chapitre III
Une femme révoltée

Finally, to read our novel well, the forbidden is rather this woman who, after fifteen years of exile, returns to her birth village with a different culture and mentality. As she may not be welcome, she constitutes a potential danger for the customs and traditions of the village and especially for the established order in Ain Nakhla. The apprehension of this character is therefore justified for all those who care to preserve the established order. These latter have seen just that, from her arrival, the narrator does not fail to transgress the prohibitions erected since time immemorial. Hence the interest of exploring this dimension of revolt that looms over the entire work. This is seen through the acts and the words of Sultana.

1. L'intrusion dans l'espace 'masculin'

The first prohibition that our character breaks is that which denies women the right to enter spaces «reserved» for men. This is the case of the cemetery in this book. In fact, this place is completely forbidden to women when there is a burial. Women cannot access it except on the days of *ziara* like those of the Aïd.

In fact, upon her return to her birth city, Sultana rebels against the laws of her society and decides to attend the funeral of her lover Yacine Meziane. She refuses to accept this unwritten law which stipulates that women are not allowed to attend a burial even if the deceased is close to them. Thus, she expresses her anger by saying: «*on verra bien qui pourra m'en empêcher*». It is through these words that she reacts to the voice that tells her: «*ils ne vous laisseront pas assister à son enterrement. Vous le savez que les femmes ne sont pas admises aux enterrements*».

Passing to the act, Sultana, head bare, marches with the funeral cortege without caring for the disapproving looks. She ignores the religion and customs that refuse her presence in such a place and under such circumstances. Despite the threatening looks of the mayor who tells her: «*madame tu ne peux pas venir, c'est interdit*», she continues her

marche bravant l'interdit et défiant tout le monde qui marginalise la femme et l'enferme dans l'espace domestique.

En s'introduisant dans l'espace «masculin», la narratrice traduit obliquement le projet même de l'auteure. Son entrée tapageuse dans cet espace est voulue par la romancière comme traduction de son propre parcours comme elle l'insinue dans cette interview :

L'interdite, c'est la femme que je suis qui fait irruption, aux prises avec son histoire, quand je dis son histoire, c'est-à-dire l'histoire de l'Algérie, et puis ma propre histoire que j'essaie de dompter qui écrit et qui dit «je», même si elle la camoufle derrière Sultana, et derrière tous ses personnages.¹

Dans cet extrait, l'auteure parle d'irruption dans un espace où la femme est interdite. Alors pour dire ce statut dévalorisant, elle choisit ce qualificatif comme titre du roman afin d'indiquer son contenu en suggérant toutes les privations dont souffre la femme et justifiant ainsi sa révolte contre l'ordre établi.

L'autre infraction à l'interdiction spatiale commise par Sultana est le fait de boire de l'alcool et, de surcroît, en compagnie d'un homme qui n'est même pas son mari. Par ce geste, l'héroïne cherche certainement à provoquer la colère des intégristes et des hommes du village dans la mesure où le simple fait de consommer de l'alcool, pour une femme, constitue une bravade à l'ordre établi :

Nous nous servons d'autres whiskies. L'alcool é mouss e tout en moi. Il fait nuit maintenant. L'illicite de notre situation me vient subitement à l'esprit. Un homme et une femme, deux étrangers sous le même toit, l'honneur du village est en danger ce soir. Premier retour dans la transgression. Cela me convient.²

L'héroïne profite de son statut d'étrangère dans son village natal pour transgresser les tabous. Ce statut lui donne une certaine liberté et elle en profite pour narguer le conservatisme local. Consciente de cet avantage, elle l'exploite pour accomplir

¹ "Malika Mokedden : entretien avec Melissa Marcus", in *Algérie Littérature / Action*, n° 22-23, juin 1998, p. 225

² Malika Mokeddem, *op. cit.*, p.57

des actes interdits par les traditions du village comme celui de s'afficher, au vu et au su de tous les habitants, en compagnie de Vincent, un homme étranger. Donc, par rapport aux normes sociales, Sultana se singularise par un faire iconoclaste.

Par cet agir, Sultana refuse le chemin que lui réserve le patriarcat, celui de devenir une bonne femme qui s'occupe bien de son foyer et une mère qui prend bien soin de ses enfants et de son mari. Elle accomplit ainsi un acte de révolte contre l'ordre établi comparable à celui de Samia, la grande de sœur de la petite Dalila, qui a défié père et frères : *«Elle n'aime pas obéir et elle ne veut pas se marier. Ils ont trouvé beaucoup de maris. Mais elle, elle dit toujours non. Elle fait toujours des études, maintenant dans la France. Et après elle veut plus venir. Elle est pas venue.»*³ Choisir ainsi son propre destin, sa propre voie est un acte de révolte susceptible de servir d'exemple aux filles du village pour sortir des sentiers battus qui mènent vers la soumission.

En refusant l'ordre établi, ces deux femmes peuvent impacter la conduite des autres femmes. Ainsi, la révolte individuelle peut donner naissance à une révolte collective. En effet, nous verrons plus loin, le rôle de Sultana, dans ce sens, est primordial ; elle leur dit : *«il faut qu'on parle. Il faut qu'on se donne de la solidarité. Une main seule ne peut applaudir et nous ne pouvons en supporter davantage ! Nous sommes si usées»*⁴. Profitant de son poste de médecin dans le dispensaire du village, elle accomplit un travail de sensibilisation. Son rêve, c'est de faire changer la vie quotidienne de ces femmes qui souffrent le martyre. Elle est persuadée d'y arriver puisque, pour elle, *«les femmes sont toutes des résistantes. Elles savent qu'elles ne peuvent s'attaquer de front à une société injuste et monstrueuse dans sa quasi-totalité»*⁵. Pour commencer, elle les fait parler et cherche à les faire sortir de leur silence complice du patriarcat.

³ Malika Mokeddem, *op. cit.*, p.36

⁴*Ibid.*, p.166

⁵*ibid.*, p.131

2. La prise de parole

En plus de transgressions liées à l'espace «masculin», Sultana se distingue par ses prises de parole. Dans une société qui étouffe la voix féminine, elle ose parler aux hommes de son village. Sans crainte ni hésitation, elle les défie par la parole insolente. C'est le cas lorsqu'elle s'apprêtait à partir en France pour poursuivre ses études : *«toi et ceux de ta bande, vous êtes le pourri du pays. Moi je vais étudier et je serai plus forte que toutes vos lâchetés et vos ignominies. Regardez-moi bien, je vous emmerde ! Et je reviendrai vous le redire un jour»*⁶.

En proférant ces paroles, Sultana lance un défi aux hommes, un défi qu'elle va perpétuer dès son retour au village, des années plus tard. En effet, après son exil métropolitain, elle revient au paysau moment où ce dernier connaît une montée inquiétante de l'intégrisme religieux. Aguerrie et forte de son savoir acquis, elle affronte avec des mots crus cet intégrisme conquérant. S'adressant aux «fous de Dieu», elle use d'un langage audacieux pour critiquer leurs abus : *«Vous n'êtes que des frustrés dans vos têtes et dans vos slips ! Vous n'avez jamais eu de cerveaux. Vous n'êtes que des sexes en érection ! Une érection insatisfaite. Vos yeux ne sont que vermine. Une vermine constamment à souiller, à dévorer les femmes»*⁷.

Par ces propos, Sultana se fait la porte parole des toutes les femmes opprimées, persécutées et violentées. Elle donne voix à des milliers de femmes humiliées dans une société masculine dominée par l'injustice envers la gent féminine. Ce cri de Sultana est ainsi celui de toutes les femmes victimes dans une société qui les considère comme des êtres inférieurs. En effet, comme le dit Bill Ashroft et *all* :

Dans beaucoup de sociétés, les femmes ont été reléguées à la situation d'«Autre», marginalisées, métaphoriquement «colonisées» et contraintes d'engager une véritable guérilla contre la domination, impériale, profondément ancrées qu'elles étaient dans cet imperium dont elles étaient surtout fondamentalement exclues.⁸

⁶Malika Mokeddem, p.175

⁷*ibid.*, p.166

⁸ Bill Ashroft, Gareth Griffiths, Helen Tiffin, *L'empire vous répond, théorie et pratique des littératures postcoloniales*, Presses Universitaires de Bordeaux, Pessac, 2012, p.203

Constatant une situation chez les femmes de son village, la narratrice se dit qu'elle est de son devoir de les éveiller pour qu'un jour elles puissent mener la guérilla contre le patriarcat qui a fait que la condition féminine est synonyme de détresse permanente que la narratrice se résume par le néologisme koulchite :

Je vois une koulchite aiguë, une inflammation de l'âme et de l'être chez une jeune femme de seize ans. Elle vient de se marier. Je vois une koulchite chronique, cri muet et gangrène du quotidien chez une mère prolifique : onze enfants et le mari ne veut toujours pas entendre parler de contraception. Je vois une koulchite terminale, un cœur qui baratte du vide dans un corps d'argile. C'est une femme de quarante ans sans enfant. Je vois une koulchite hystérique... injection de valium pour celle-ci, à la carte pour l'autre (...).⁹

A travers ce passage, la narratrice compare chaque détresse d'une femme à une koulchite, un néologisme forgé par la narratrice pour dire la souffrance des femmes de son patelin. Par sa qualité de médecin, Sultana côtoie au quotidien la souffrance des femmes dans cet espace perdu du désert. Scandalisée par ce qu'elle voit, elle crie alors sa colère contre cette condition faite aux femmes et parle alors de koulchite : *«quand tout, en arabe algérien koulchi, est douloureux, il s'agit d'une koulchite, pathologie féminine très répandue et si bien connue ici. Koulchite symptomatique des séismes et de la détresse au féminin»*¹⁰.

En racontant ce qu'elle côtoie au quotidien, Sultana laisse transparaître sa sensibilité envers cette population féminin en proie aux diverses maladies. Son métier de médecin lui permet de cultiver le sentiment de compassion et d'altruisme comme nous pouvons le déduire de ce passage :

Je vois. Je pique. Je couds. Je vois. Je pique. Je plâtre. Je vois. Je pique. J'incise. Le buvard de mon être boit. Quand ils sont tous partis, le dard de leur mal est en moi, lancinant. Les relents de leur détresse étouffent l'atmosphère. Le

⁹ Malika Mokeddem, *op. cit.*, p.137

¹⁰ibid., p.88

cabinet me fait l'effet d'une fosse commune, surpeuplée. J'ouvre la fenêtre. Des âmes mortes s'échappent en fumée. L'éclat du ciel est un rire démoniaque qui balaie les derniers gémissements.¹¹

De cette description, nous comprenons que ce que ressent cemédecin est une compassion totale avec les malades. Ce dévoilement prélude à une prise de position, à un engagement pour diminuer la souffrance côtoyée. Cela n'est possible qu'à travers une révolte collective à laquelle participeraient toutes les femmes du village.

3. La révolte collective

Défendre alors toutes ces victimes, c'est le rôle dévolu à ce personnage par l'écrivaine qui, sans se considérer comme porte-parole des femmes algériennes, reconnaît sa volonté de participer à améliorer la condition féminine dans son pays. Elle le dit dans une interview accordée à *El Watan* :

Je participe à battre en brèche les amalgames et les jugements simplistes véhiculés de par le monde à leurs rencontre. Ça, c'est certain. Alors comment pourrais-je, moi aussi, considérer que les Algériennes représentent un groupe monolithique ? Elles sont merveilleusement diverses. Je ne serai jamais porte-parole. Je suis écrivaine¹².

Par ce propos, la romancière laisse entendre que le rôle de la fiction littéraire est de contribuer à la prise de conscience chez la femme victime de marginalisation et de violence dans les sociétés patriarcales. Cela nous le constatons dans ce roman où l'héroïne accomplit cette mission de sensibilisation de son entourage féminin. En ce sens, Sultana joue le rôle d'un leader qui aspire transformer sa rébellion individuelle en révolution collective. Il n'a jamais cessé de se battre pour que toutes les filles du village puissent étudier et se libérer ainsi de l'oppression patriarcale. Elle est persuadée qu'il suffit que les victimes prennent conscience de leur

¹¹Malika Mokeddem, p.137-138

¹² Benouada Lendai, «Entretien avec Malika Mokaddem», dans *El Watan* n°x du 2005

situation commune pour qu'elles se soulèvent et planifient alors leur riposte contre les oppresseurs.

A force de persévérer, elle parvient à réaliser ce projet, elle réussit à unir toutes les femmes autour d'un seul objectif : se libérer du joug des traditions patriarcales. Reconnaisantes, ces femmes la voient comme leur cheffe dans la mesure où elle est le symbole de la femme forte, courageuse et combattante : «*Tu es bien avec nous ? Tu ne nous abandonne pas ? S'inquiète leur meneuse de Doui Minii. Nous voulons que tu sois notre présidente*»¹³. Elles la sollicitent pour diriger leur révolte tout en exprimant leur solidarité avec tout ce qu'elle fait contre l'ordre établi :

Nous, on est avec toi. Nous nous sommes donné le mot pour venir te voir ensemble, aujourd'hui. Soit avec nous ! Il faut qu'on parle, qu'on se donne un peu de solidarité, il faut qu'ils sachent qu'on ne se laissera plus faire. Que nous sommes même prêtes à prendre les armes, s'il faut, ma fille !¹⁴

Exemple de courage, Sultana est choisie pour présider ce groupe et être son porte parole, mais celle-ci refuse cet honneur. Elle sait qu'elle ne restera pas longtemps au village. Les intégristes ne la laisseront pas accomplir sa révolution et remettre ainsi en question leur pouvoir. La suite des événements confirme cela: au moment où la révolte féminine prend forme – symboliquement - à travers la marche que les femmes comptent organiser au village, les intégristes s'attaquent à Sultana en incendiant la maison de Yacine qu'elle occupait depuis son retour de France. Ces hommes sont décidés à lui faire peur pour qu'elle renonce à son projet et regagne son exil parisien.

Désormais, c'est l'affrontement direct avec les intégristes, il faut que la sagesse l'emporte. C'est ce que Vincent conseille à Sultana:

Ne restez pas là, c'est dangereux ! Merbah et sa clique ont incendié la maison du médecin. Les femmes, alertées par des enfants, ont mis le feu à la mairie.

¹³ Malika Mokeddem, *op. cit.*, p.174

¹⁴*Ibid.*, p.170

Il y a une bagarre monstrueuse au centre. On dit que douze hommes sont morts. J'ai peur qu'il n'y ait d'autres victimes.¹⁵

Cette dégradation de la situation finit par convaincre Sultana de rentrer en France. Elle décide de regagner son exil, non pas en craignant de mourir, mais pour préserver la vie des autres femmes du village. Elle renonce à continuer la lutte, mais elle est parvenue à son objectif, celui de conscientiser les villageoises sur la précarité de leur condition et sur la nécessité de lutter pour arracher la liberté. Elle a réussi à réveiller le sens de la révolte dans l'esprit des habitants d'Ain Nekhla. Elle sème le sens de la liberté et de rébellion. Elle arrive à faire dresser les femmes de son village natal contre le système imposé par ses hommes qui ont arraché la liberté et interdit tous aux femmes.

Cependant, ce second exil n'est guère synonyme de défaite ; il est choisi comme recul stratégique, une stratégie dans la perspective des batailles futures sur le chemin de la libération féminine. Sultana quitte alors Ain Nakhla, mais pas pour de bon ; elle n'écarte pas l'idée de revenir encore une fois pour continuer la lutte. A la question de son ami Salah lui demandant si elle veut toujours revenir au bercail, elle répond : *«oui, mais pas à n'importe quel prix, je voudrais revenir pour les Dalila et les Alilou, pour la quête des yeux d'enfants qu'il ne faut pas abandonner à la détresse ou à la contamination»*¹⁶. C'est là la note d'espoir sur laquelle s'achève ce roman. Pour la narratrice, l'avenir du pays est dans les rêves de ces enfants qu'il importe de soustraire à tout prix de l'archaïsme et de l'intégrisme ambiants.

¹⁵Malika Mokeddem, *op cit.*, p.185

¹⁶ *ibid.*, p.165



Conclusion générale

Cette étude, menée dans le cadre d'un mémoire de master, propose une analyse de *L'interdite* de Malika Mokeddem. Elle montre les sources de la précarité de la condition féminine qui vont des traditions archaïques aux interprétations biaisées de la religion musulmane. Dénonçant cette condition faite aux femmes, l'écrivaine fait dire à ses personnages toute les souffrances qu'ont leur fait subir afin de faire prendre conscience aux lecteurs l'injustice de cette situation et pour justifier la nécessité d'une rébellion contre cet ordre établi. Le parcours de la narratrice est édifiant à ce sujet dans la mesure où Sultana montre du doigt la maltraitance des femmes qu'elle constate au quotidien dans son travail de médecin et incite ces dernières à se révolter pour s'émanciper du joug patriarcal.

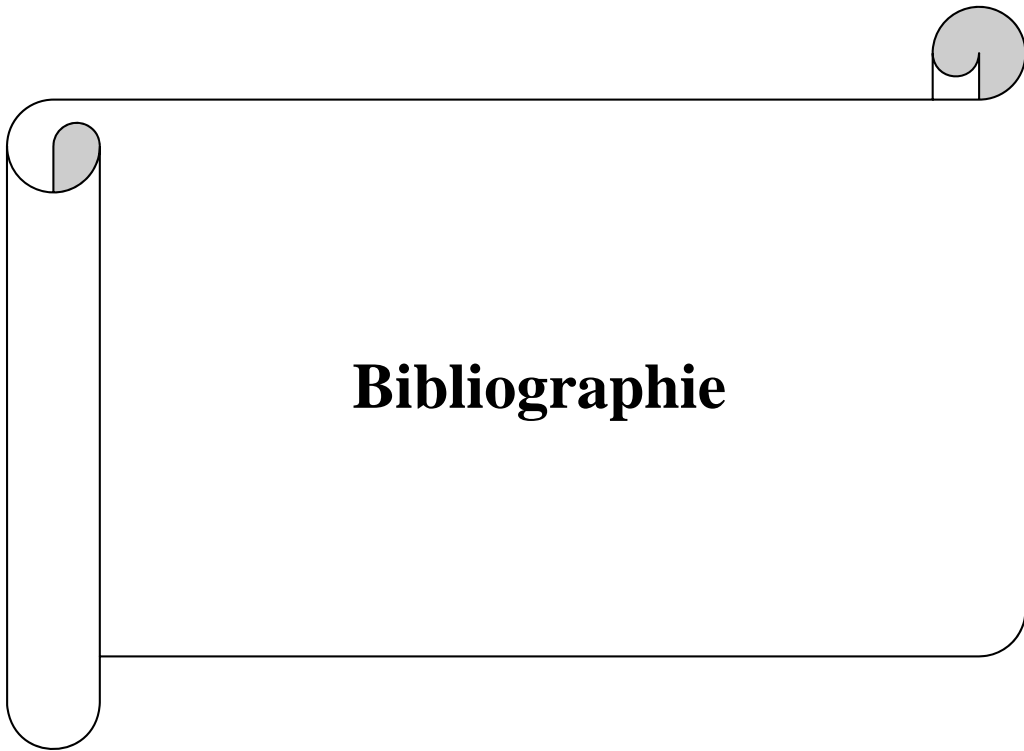
Dans un premier chapitre, nous avons abordé la question de l'enfermement dans ses deux aspects. Soulignée comme injustice vécue par les femmes, cette thématique est omniprésente dans l'œuvre. Elle renvoie, dans le sillage du titre, aux diverses interdictions signifiées à la femme. En ce sens, nous avons vu l'exclusion de celle-ci des espaces publics tels que la rue et le cimetière. C'est le cas de l'héroïne, accueillie par les injures dès son retour de France et interdite d'accès au cimetière du village pour assister à la mise en terre de son défunt ami. Les autres femmes du village ne sont guère mieux loties ; elles doivent affronter, en plus de la rudesse du climat, l'hostilité des mâles qui refusent leur présence à l'extérieur des foyers. Cet enfermement physique les oblige à intérioriser ces lois non écrites du patriarcat au point de les conduire vers un enfermement psychologique qui se traduit par un silence et un repli sur soi chez cette gent.

Dans un second chapitre, nous avons vu, à travers l'analyse de quelques extraits de l'œuvre, l'autre source de souffrance chez la femme de Ain Nekhla, à savoir la violence. En effet, à côté de l'enfermement qui est vécu comme une sorte de violence symbolique, la femme endure souvent la violence causée par le mâle. Dans cette perspective, nous avons montré trois types de violence que l'on inflige à la femme dans cet espace régi par les lois du patriarcat. Il y a d'abord la violence sociale que l'auteure dénonce par la voix de sa narratrice. La première victime de cette violence est Sultana que les enfants du village accueillent par les insultes et le jet de pierres dès son retour d'exil. A côté de cette violence sociale, nous avons souligné deux autres formes:

la violence patriarcale qu'a subie la petite Dalila de la part de ses frères et de sa mère et la violence conjugale et ses ravages comme le montre la disparition tragique de la mère de Sultana suite à une dispute avec son époux.

Dans le dernier chapitre, nous avons examiné le processus de révolte enclenché par Sultana. Touchée dans son âme par tant d'injustices que l'on fait subir aux femmes du village, la narratrice entreprend d'aider celles-ci à se prendre en charge et à lutter contre cette dictature du patriarcat. Rebelle de naissance, elle multiplie les paroles et les actions transgressives pour mettre fin à l'oppression masculine. Elle donne l'exemple à ses pairs en brisant les tabous et en défiant les intégristes de Ain Nekhla. Sa révolte ne se limite pas à sa propre personne, elle réunit les autres femmes et initie un rassemblement et une marche contre les tenants de l'ordre établi. Ses efforts sont alors à l'origine d'un soulèvement féminin visant à remettre en question l'ordre qui cloisonne les femmes à l'intérieur des maisons et légitime la violence contre leurs corps. Cependant, les intégristes réagissent et ne les laissent pas concrétiser leurs objectifs. Ils brisent cette révolte mais sans briser la flamme de Sultana qui reprend le chemin de l'exil pour mieux préparer la prochaine bataille sur le chemin de l'émancipation.

En définitive, cette étude nous a permis de cerner les deux volets du féminisme présent dans ce texte, à savoir la dénonciation d'un statut d'infériorité réservé à la femme et l'invitation de celle-ci à une révolte pour améliorer sa situation dans la société. Cela nous conduit à dire que ce roman est à la fois rejet d'une infériorité imposée par le patriarcat et revendication d'un meilleur statut comparable à celui que l'homme se donne. Toutefois, cela n'est qu'une lecture parmi tant d'autres possibles. Le recours aux travaux de Gayatri Spivak et à la gender theory de Judith Butler et d'Ann Oakley serait d'un appréciable apport à une lecture plus approfondie dans ce sens. Plus que cela, l'œuvre recèle d'autres sens qui nécessitent d'autres approches pour qu'ils soient révélés au jour.



Bibliographie

1. Corpus d'étude

- Malika Mokeddem, *L'Interdite*, Paris, Grasset, 1993.

2. Ouvrages théoriques

- Bill Ashroft, Gareth Griffiths, Helen Tiffin, *L'empire vous répond, théorie et pratique des littératures postcoloniales*, Presses Universitaires de Bordeaux, Pessac, 2012.
 - Gaston Bachelard, *La Poétique de l'espace*, Paris, José Corti, 1946.
 - Pierre Bourdieu, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Librairie Droz, 1972.
 - Christiane Chaulet-Achour, *Noûn, Algérienne dans l'écriture*, Paris, Séguier, 1999.
 - Simone De Beauvoir, *Le deuxième sexe*, Paris, Gallimard, 1949.
 - Béatrice Didier, *L'Écriture - femme*, Paris, PUF, 1981.
 - Camille Lacoste Du Jardin, *Des mères contre les femmes, maternité et patriarcat au Maghreb*, Paris, La découverte, 1989.

3. Articles

- Fatiha Attou, «Parole, espace et corps dans *L'Interdite* de Malika Mokeddem», in Ouvrage de CRASC, 2016, pp. 23-31.
 - Benouada Lendai, «Entretien avec Malika Mokaddem», dans *El Watan* n° 3267 du 2005
 - Malika Mokeddem, «Entretien avec Melissa Marcus », in *Algérie Littérature /Action* n° 22-23, juin-septembre 1998
 - Claudia Mansueto, «Entre le désert et la mer : *L'Interdite*(1993) et *N'zid*(2001) de Malika Mokddem», *Babel* n° 30, 2014, pp. 161-174.
 -

4. Mémoires et thèses

- Fatima Chabane, Yasmina Chabane, *La condition de la femme dans L'Interdite de Malika Mokaddem*, mémoire de master, dirigé par M. Mehdi Hamdi, soutenu à l'UMMTO, juin 2018.

Souheila Boucheffa, *L'enfermement et le désir de liberté dans L'interdite de - Malika Mokeddem*, mémoire de master, dirigé par M^{me} Nedjma Benachour, soutenu à l'Université Mentouri de Constantine, Juin 2010.

- S. Belaid, S. Belliroun, *La quête de la liberté dans L'Interdite de Malika Mokeddem*, mémoire de Master, dirigé par Sabrina Yahmdi, soutenu à l'Université 8 mai 45 de Guelma, juin 2017.

- Dalila Belkacem, *Écritures de l'éclatement et / ou éclatement de l'écriture du roman de Malika Mokeddem*, thèse de doctorat dirigée par Fewzia Sari, soutenue en 2011 à l'université d'Oran.

5. Dictionnaires

- Alain Viala, Denis Saint-Jacques et Paul Aron, *Le dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, 2010.